

SA HYDRO-EXPLOITATIONS
9 avenue Bugeaud

75116 PARIS

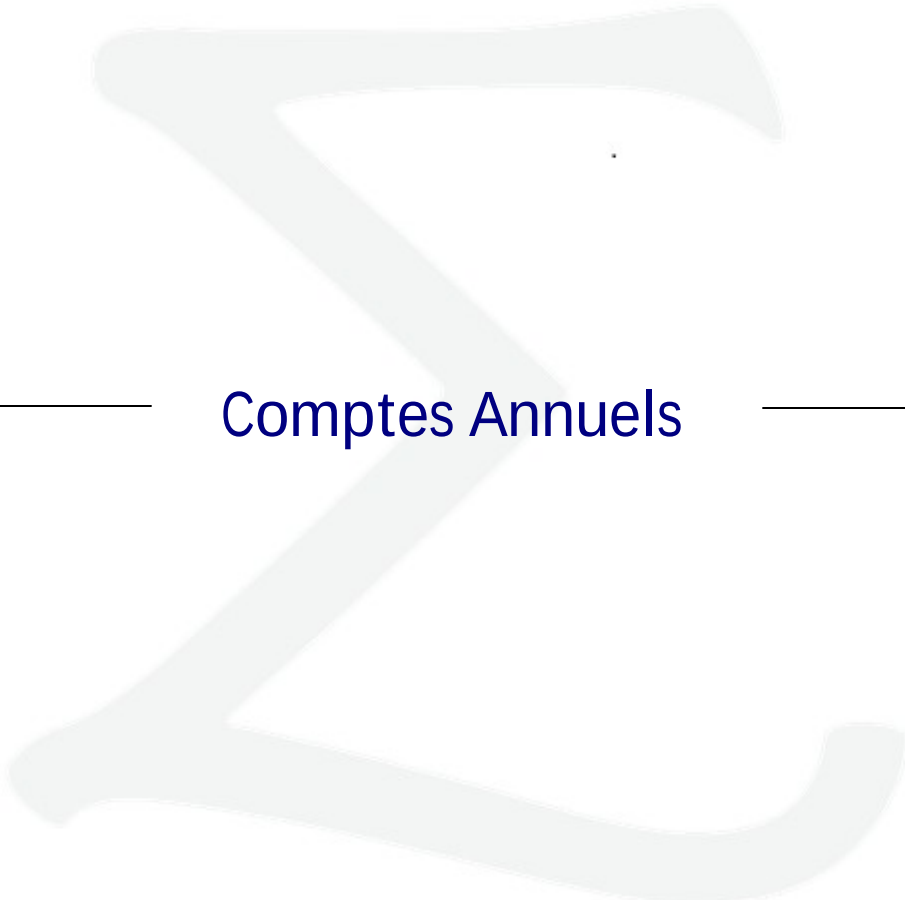
COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la région Occitanie
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse
N°Intracommunautaire FR44 333321628
SIRET 33332162800039 - SAS au capital de 324 365,67 €

www.sygnatures.com

Etats financiers au 31/12/2025



Comptes Annuels

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 031	1 031		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	26 976	(1)	26 977	26 977
	Constructions	316 691	315 474	1 216	4 525
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	785 743	712 899	72 844	552 738
	Autres immobilisations corporelles	13 207	13 205	2	178
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	15 312 542		15 312 542	15 312 542
	Créances rattachées à des participations	156 825		156 825	158 769
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	16 613 015	1 042 608	15 570 407	16 055 729
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				789
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	232 477		232 477	154 304
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	3 894 103		3 894 103	4 413 338
	Charges constatées d'avance	713		713	3 278
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	3 391		3 391	34 428
	Total de l'actif circulant (IV)	4 130 684		4 130 684	4 606 137
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	20 743 699	1 042 608	19 701 091	20 661 866
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				158 769
	(2) dont créances à moins d'un an			4 127 293	4 570 920

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 968 000)	1 968 000	1 968 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 908 491	1 908 491
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	196 800	196 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 026 285	4 626 656
	Report à nouveau	419 459	419 459
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(47 790)	399 629
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	617 218	493 710
	Total des capitaux propres (I)	10 088 462	10 012 745
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant	23 650	414 916
	Total des autres fonds propres (II)	23 650	414 916
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	7 045 708	7 585 551
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	58 579	58 579
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 048 275	1 738 154
	Dettes fiscales et sociales	18 385	16 265
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	418 032	835 656
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	9 588 978	10 234 205
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	19 701 091	20 661 866
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 862 563	3 118 810
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	551 317		551 317	828 851
	Montant net du chiffre d'affaires	551 317		551 317	828 851
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				3 374
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 200			
	Autres produits	46 787			51 649
	Total des produits d'exploitation (I)			602 304	883 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)	321 889			405 165
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 654			17 141
	Salaires	57 439			54 874
	Cotisations sociales	13 856			17 112
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	61 201			72 857
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	77 689			
	Autres charges	231 023			227 346
	Total des charges d'exploitation (II)			771 752	794 494
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(169 447)	89 380	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				1 917	7 667
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat ^{2/2}

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(169 447)	89 380
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		300 000	325 954
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		169 264	195 557
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers (V)			469 264	521 511
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		382 590	428 643
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)			382 590	428 643
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			86 673	92 868
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			(82 774)	182 248
	Produits exceptionnels (VII)		96 907	189 180
	Charges exceptionnelles (VIII)		129 880	125 124
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(32 973)	64 056
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)			(67 957)	(153 325)
Total des produits (I+III+V+VII)			1 168 475	1 594 564
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 216 265	1 194 936
BENEFICE OU PERTE			(47 790)	399 629
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 701 091** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 168 475** euros et un total **charges** de **1 216 265** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-47 790** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits significatifs

Activité :

La production d'électricité du Groupe est en recul sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse de production est principalement liée à des conditions hydrologiques et pluviométriques un peu plus défavorables par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Litige avec le syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute Garonne (SMEA Réseau 31)

Le syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA Réseau 31), a demandé au Tribunal Administratif de Toulouse d'ordonner l'expulsion du Groupe des emprises du canal de Saint-Martory sur lesquelles elle exploite les centrales hydroélectriques de Labastidette et de Mondavezan.

Par ailleurs, le Groupe a demandé au Tribunal Administratif de Toulouse d'annuler des avis de sommes à payer émises par SMEA Réseau 31 au titre de l'occupation du canal de Saint-Martory pour exploiter les centrales de Mondavezan.

Par jugements du 30 janvier 2024, le Tribunal Administratif de Toulouse a pris les décisions suivantes :

- Il a enjoint le Groupe à quitter les centrales hydroélectriques de Mondavezan dans un délai de six mois à compter de la notification dudit jugement et sous astreinte de 50 euros par jour de retard et rejeté le surplus des conclusions de sa demande.
- Il a refusé d'annuler les avis de sommes à payer et de décharger le Groupe de l'obligation de payer les sommes ainsi mises en recouvrement.

Le Groupe a interjeté appel de ces décisions.

Dans ce contexte, trois arrêts ont été rendus le 9 décembre 2025 par la Cour d'Appel de Toulouse aux termes desquels elle a confirmé les jugements du Tribunal Administratif. Elle a par ailleurs enjoint le Groupe à libérer sans délai les dépendances qu'elle occupe pour l'exploitation des centrales de Labastidette et Mondavezan, dans un délai de deux mois à compter de la notification des arrêts, sous peine d'une astreinte de 1.000 euros par jour de retard, d'expulsion et de démontage des centrales à ses frais.

Le Groupe s'est pourvu devant le Conseil d'Etat à l'effet de contester ces arrêts.

Fin de concession de la centrale de Labastidette

La centrale de Labastidette était exploitée par le Groupe dans le cadre d'une concession, suivant le décret du 29 septembre 1975 et dont la durée a pris fin le 31 décembre 2014. Par arrêté préfectoral du 7 novembre 2017, le Groupe a été mandaté pour poursuivre l'exploitation de la centrale de Labastidette pour une durée prenant fin à la date de délivrance de la nouvelle autorisation. Dans le cadre du dossier de fin de concession, l'Etat et le Groupe ont signé contradictoirement un procès-verbal de retour des biens à l'Etat, en date du 24 janvier 2023 qui a déterminé les dépendances immobilières revenant de droit à l'Etat.

Dans la continuité de cette procédure, le 31 décembre 2025, le Groupe a signé un acte de transfert de propriété de l'usine de Labastidette, de ses équipements techniques comprenant les ouvrages hydrauliques ainsi que les terrains attenants, à titre gratuit, au profit de l'Etat.

Faits postérieurs à la clôture

Les productions hydroélectriques des centrales de Labastidette et Mondavezan se sont éteintes suite au retour des biens à l'Etat.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG) à jour des règlements ultérieurs.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe

Règles et Méthodes Comptables

de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de règles et de méthodes comptables:

L'application du règlement ANC 2022-06, à compter du 1er janvier 2025, a conduit à une modernisation de la présentation et du contenu des comptes annuels, sans modification substantielle de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

Ce changement de réglementation comptable a entraîné :

- une évolution de la présentation du bilan et du compte de résultat, notamment en :
- supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
- redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un évènement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques;
- des regroupements et reclassements de certains postes afin de se conformer au nouveau modèle des états financiers.

Ces modifications sont strictement des changements de présentation et n'affectent ni les méthodes d'évaluation, ni le résultat net, ni les capitaux propres de la société.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée. Elle est la société mère du Groupe d'intégration fiscale constitué par les sociétés suivantes :

- Société d'Electricité de Guyenne et de Gascogne
- Société Hydro Electrique de Saint Aventin
- Société d'Electricité de Campagne sur Aude.
- Ratié Clamagirand
- Financière Clamagirand

La société mère est seule redevable de l'impôt. Chaque filiale comptabilise l'impôt comme en absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, il n'y a pas d'impôt dû par le Groupe.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 031					1 031
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 031					1 031
CORPORELLES	Terrains	26 976					26 976
	Constructions sur sol propre	237 055				91 258	145 797
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	228 098				57 205	170 893
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 812 987				1 027 243	785 743
	Instal., agencement, aménagement divers	28 265				25 265	3 000
	Matériel de transport	9 727				2 884	6 843
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 026					2 026
	Emballages récupérables et divers	4 487				3 149	1 338
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 349 621				1 207 004	1 142 617
FINANCIERES	Participations	15 312 542					15 312 542
	Créances rattachées à des participations	158 769		6 825		8 769	156 825
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 471 310		6 825		8 769	15 469 367
TOTAL		17 821 962		6 825		1 215 773	16 613 015

Amortissements

Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
		Dotations		Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles			1 031			1 031	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 031			1 031	
CORPORELLES	Terrains			(1)			(1)	
	Constructions sur sol propre			232 517	1 476	89 425	144 568	
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement			228 111		57 205	170 906	
	Instal technique, matériel outillage industriels			1 260 248	59 550	606 899	712 899	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			28 265		25 265	3 000	
	Matériel de transport			9 567	160	2 884	6 843	
	Matériel de bureau, mobilier			2 025			2 025	
	Emballages récupérables et divers			4 470	15	3 149	1 337	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 765 203	61 201	784 827	1 041 577		
TOTAL				1 766 234	61 201	784 827	1 042 608	
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
sur sol d'autrui								
instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels					1 186	304		(1 490)
Instal générales Agencet aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES					1 186	304		(1 490)
Frais d'acquisition de titres de participation		124 998						
TOTAL		124 998			1 186	304		(1 490)
TOTAL GENERAL NON VENTILE		124 998			1 490			123 508

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	493 710	124 998	1 490	617 218
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	493 710	124 998	1 490	617 218
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	493 710	124 998	1 490	617 218
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			124 998	1 490	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		819 188
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		20 207
Int.courus / emp.éts crédit	15 134	
Intérêts courus à payer	4 848	
FRAIS BANCAIRES A PAYER	225	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		780 808
Fourn. Fact. Non Parvenues	780 808	
Dettes fiscales et sociales		12 215
Dettes prov pour congés	8 638	
G. MURO débours entreprise	78	
Charges sociales sur congés	2 912	
Etat : Charges à payer	587	
Autres dettes		5 957
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	5 957	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		426 830
Créances rattachées à des participations		6 825
Intérêts courus	6 825	
Autres créances clients		68 423
Cts-Factures à établir	68 423	
Autres créances		351 582
Frss-R.R.R. à obtenir	340 074	
Etat : Pdts à recevoir	11 508	

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	156 825		156 825
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	232 477	232 477	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	311 077	311 077	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	11 508	11 508	
	Groupe et associés	3 231 444	3 231 444	
	Débiteurs divers	340 074	340 074	
	Charges constatées d'avance	713	713	
TOTAL DES CREANCES		4 284 118	4 127 293	156 825
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 073	5 073		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 040 635	372 799	2 080 703	4 587 133
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 048 275	2 048 275		
	Personnel et comptes rattachés	9 120	9 120		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 153	6 153		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 483	2 483		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	629	629		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	412 075	412 075		
	Autres dettes	5 957	5 957		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		9 530 399	2 862 563	2 080 703	4 587 133
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		515 683			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		123 000,00	16,0000	1 968 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		123 000,00	16,0000	1 968 000,00

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat			52 400		52 400
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
Dotations de l'exercice			10 480		10 480
Cumul des exercices antérieurs			27 073		27 073
TOTAL			37 553		37 553
Valeur nette					
Redevances payées					
Redevances de l'exercice			1 917		1 917
Cumul des exercices antérieurs			21 244		21 244
TOTAL			23 161		23 161
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
lettre d'intention avec engagement de substitution			8 000 000
			8 000 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			8 000 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	Nantissement	CA	600 000	264 310
Emprunts	Nantissement de compte bancaire	CIC	8 000 000	6 761 191
Emprunts	Nantissement de comptes titres	CIC	8 000 000	6 761 191
	- Financière Clamagirand			
	- Ratié Clamagirand			
	- Sté d'Electricité de Campagne sur Aude			
		TOTAL	16 600 000	13 786 692

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
CERBERE		708 440	44,97	(301 488)
SAS SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN		548 269	100,00	122 494
SAS SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUYENNE ET DE GASCOGNE		1 375 412	100,00	81 377
SAS SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE		7 496	100,00	(95 060)
SASU FINANCIERE CLAMAGIRAND		186 835	100,00	(17 247)
SAS RATIE-CLAMAGIRAND		479 860	57,45	(333 848)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Etats financiers au 31/12/2025

Dossier de Gestion

Détail de l'Actif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé							
II – Frais d'établissement (net)							
III - Total de l'actif immobilisé (net)		15 570 407	79,03	16 055 729	77,71	(485 322)	-3,02
Concessions brevets et droits similaires							
20500000 Concessions, Brevets, Licences		1 031	0,01	1 031			
28050000 Amort. Concessions		(1 031)	-0,01	(1 031)			
Terrains		26 977	0,14	26 977	0,13		
21100000 Terrains		25 256	0,13	25 256	0,12		
21200000 Agenc-amenag de terrains		1 720	0,01	1 720	0,01		
28120000 Amort agenc-amenag terrain		1		1			
Constructions		1 216	0,01	4 525	0,02	(3 308)	-73,12
21310000 Batiments		89 358	0,45	133 412	0,65	(44 053)	-33,02
21350000 Agencement constructions		170 893	0,87	228 098	1,10	(57 205)	-25,08
21381000 Amenagements piscicoles				30 999	0,15	(30 999)	-100,00
21382000 Amenagements berges, riv. cana		56 439	0,29	56 439	0,27		
21384000 Conduite forcee				16 205	0,08	(16 205)	-100,00
28131000 Amort. batiment, usine		(88 131)	-0,45	(128 876)	-0,62	40 745	31,62
28135000 Amort agenc. Constructions		(170 906)	-0,87	(228 111)	-1,10	57 205	25,08
28138100 Amort. amenag. piscicoles				(30 999)	-0,15	30 999	100,00
28138200 Amort. amen. berges riv. canal		(56 438)	-0,29	(56 438)	-0,27		
28138300 Amort. génie civil prise d'eau		1		1			
28138400 Amort. conduite forcée				(16 205)	-0,08	16 205	100,00
Installations techniques, matériel et outillage		72 844	0,37	552 738	2,68	(479 894)	-86,82
21511000 Turbine, groupe hydraulique		116 083	0,59	708 628	3,43	(592 545)	-83,62
21512000 Multiplicateur		62 527	0,32	62 527	0,30		
21513000 Generatrice, alternateur		104 129	0,53	214 249	1,04	(110 120)	-51,40
21514000 Mecanique:pont roulant, divers		3 449	0,02	3 449	0,02		
21521000 Degrilleur		12 567	0,06	89 127	0,43	(76 560)	-85,90
21522000 Vannes		52 521	0,27	125 936	0,61	(73 415)	-58,30
21524000 Grilles		18 451	0,09	30 736	0,15	(12 285)	-39,97
21531000 Tgbt, armoires puissance		65 462	0,33	65 462	0,32		
21532000 Controle cdes, arm. auto. tel		82 675	0,42	186 675	0,90	(104 000)	-55,71
21533000 Poste hta, transformateur		162 087	0,82	180 742	0,87	(18 655)	-10,32
21534000 Auxil. cond. transfo aux. tab		29 950	0,15	46 916	0,23	(16 967)	-36,16
21535000 Electrique divers		48 926	0,25	64 697	0,31	(15 772)	-24,38
21536000 Ligne electrique		19 117	0,10	19 117	0,09		
21540000 Materiel & outil. industriel		7 799	0,04	14 724	0,07	(6 925)	-47,03
28151100 Amort. turbine, groupe hydraul		(116 080)	-0,59	(417 312)	-2,02	301 232	72,18
28151200 Amort. multiplicateur		(62 526)	-0,32	(62 526)	-0,30		
28151300 Amort. génératrice, alternateu		(92 376)	-0,47	(145 465)	-0,70	53 089	36,50
28151400 Amort. mécanique:pont roulant		(3 449)	-0,02	(3 429)	-0,02	(20)	-0,58
28152100 Amort. dégrilleur		(12 567)	-0,06	(51 495)	-0,25	38 929	75,60
28152200 Amort. vannes		(22 221)	-0,11	(57 057)	-0,28	34 836	61,05
28152400 Amort. grilles		(18 450)	-0,09	(30 735)	-0,15	12 285	39,97
28153100 Amort. tgbt, armoire puissance		(65 462)	-0,33	(65 462)	-0,32		
28153200 Amort. contr. cdes, arm. autom		(82 674)	-0,42	(141 673)	-0,69	58 999	41,64
28153300 Amort. poste HTA, Transfo.		(162 085)	-0,82	(180 740)	-0,87	18 655	10,32
28153400 Amort. aux. cond. transf. aux.		(29 949)	-0,15	(46 915)	-0,23	16 967	36,16
28153500 Amort. électrique divers		(21 585)	-0,11	(31 880)	-0,15	10 296	32,29
28153600 Amort. ligne électrique		(19 116)	-0,10	(19 116)	-0,09		
28154000 Amort. mat. & outil. indust.		(4 360)	-0,02	(6 442)	-0,03	2 082	32,32
Autres immobilisations corporelles		2		178		(176)	-98,85
21810000 Installations et agencements		3 000	0,02	28 265	0,14	(25 265)	-89,39
21820000 Materiel de transport		6 843	0,03	9 727	0,05	(2 884)	-29,65

Détail de l'Actif

		01/01/2025	12	01/01/2024	12		
		31/12/2025	mois	31/12/2024	mois	Variations	%
21830000	Materiel Bureau & Informatique	2 026	0,01	2 026	0,01		
21870000	Materiels entretien extérieurs	1 338	0,01	4 487	0,02	(3 149)	-70,19
28181000	Amort. agencements, instal gen	(3 000)	-0,02	(28 265)	-0,14	25 265	89,39
28182000	Amort. mat. de transports	(6 843)	-0,03	(9 567)	-0,05	2 724	28,47
28183000	Amort. Materiel Bureau & Info	(2 025)	-0,01	(2 025)	-0,01		
28187000	Amort. Mat. Entretien ext.	(1 337)	-0,01	(4 470)	-0,02	3 134	70,10
Participations		15 312 542	77,72	15 312 542	74,11		
26110000	Titres de particip. SEGG	2 167 123	11,00	2 167 123	10,49		
26120000	Titres de particip. CERBERE	130 225	0,66	130 225	0,63		
26130000	Titres de particip. CAMPAGNE/A	65 687	0,33	65 687	0,32		
26140000	Titres de particip. ST AVENTIN	2 760 559	14,01	2 760 559	13,36		
26160000	Frais acquisit° titres FINANCIERE CLAMA	122 412	0,62	122 412	0,59		
26170000	Titres de participation FINANCIERE CLAM	4 067 974	20,65	4 067 974	19,69		
26180000	Titres de participation RATIE CLAMAGIRA	5 495 983	27,90	5 495 983	26,60		
26190000	Frais acquisitions RATIE CLAMAGIRAND	502 579	2,55	502 579	2,43		
Créances rattachées à des participations		156 825	0,80	158 769	0,77	(1 944)	-1,22
26712000	Creances CERBERE part. groupe	150 000	0,76	150 000	0,73		
26880000	Intérêts courus	6 825	0,03	8 769	0,04	(1 944)	-22,17
IV - Total de l'actif circulant (net)		4 130 684	20,97	4 606 137	22,29	(475 453)	-10,32
Avances & acomptes versés sur commandes				789		(789)	-100,00
40910000	FRS - AVANCES ET ACOMPTES			789		(789)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés		232 477	1,18	154 304	0,75	78 173	50,66
041D	Collectif clients débiteurs	156 678	0,80	76 236	0,37	80 443	105,52
041D 100000	Collectif clients	7 376	0,04	9 646	0,05	(2 270)	-23,54
41810000	Cits-Factures à établir	68 423	0,35	68 423	0,33		
Autres créances		3 894 103	19,77	4 413 338	21,36	(519 234)	-11,77
40980000	Frss-R.R.R. à obtenir	340 074	1,73	340 074	1,65		
44562000	T.V.A. sur immobilisations	58 500	0,30	58 500	0,28		
44566100	TVA / B & S à 20% Encaiss.	11 640	0,06	12 365	0,06	(724)	-5,86
44566200	TVA déd. B/S - 20.00 %	137 089	0,70	109 210	0,53	27 879	25,53
44567000	Crédit de T.V.A. à reporter	30 015	0,15	4 104	0,02	25 911	631,36
44583100	TVA remboursement demandé			10 000	0,05	(10 000)	-100,00
44586000	TVA sur fact. non parvenues	73 832	0,37	47 100	0,23	26 732	56,76
44870000	Etat : Pdts à recevoir	11 508	0,06	4 499	0,02	7 009	155,79
45100000	POTAMOS	1 318 937	6,69	2 152 009	10,42	(833 071)	-38,71
45111000	SEGG Cpte Groupe			90 076	0,44	(90 076)	-100,00
45112000	CERBERE Cpte Groupe	390 117	1,98	73 957	0,36	316 160	427,49
45113000	CAMPAGNE Cpte Groupe	200 840	1,02	124 029	0,60	76 811	61,93
45115000	FINANCIERE CLAMAGIRAND	595 568	3,02	569 305	2,76	26 263	4,61
45116000	RATIE CLAMAGIRAND	658 025	3,34	629 008	3,04	29 017	4,61
45155000	Intégration fiscale	67 957	0,34	153 325	0,74	(85 368)	-55,68
46715600	SECA			35 778	0,17	(35 778)	-100,00
Charges constatées d'avance		713		3 278	0,02	(2 566)	-78,26
48600000	Charges Constatées d'Avance	713		3 278	0,02	(2 566)	-78,26
Disponibilités		3 391	0,02	34 428	0,17	(31 036)	-90,15
51211000	CREDIT AGRICOLE	1 722	0,01	345		1 377	398,51
51212000	CA TRESO +	738		1 725	0,01	(987)	-57,23
51230000	BANQUE POUYANNE	386		513		(126)	-24,64
51240000	CIC SUD OUEST	545				545	
51250000	CIC COMPTE DE GARANTIE			31 844	0,15	(31 844)	-100,00
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		19 701 091	100,00	20 661 866	100,00	(960 775)	-4,65

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	10 088 462	51,21	10 012 745	48,46	75 718	0,76
Capital Social ou individuel	1 968 000	9,99	1 968 000	9,52		
10100000 Capital	1 968 000	9,99	1 968 000	9,52		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 908 491	9,69	1 908 491	9,24		
10400000 Prime d'Emission	1 908 491	9,69	1 908 491	9,24		
Réserve légale	196 800	1,00	196 800	0,95		
10610000 Réserve légale	196 800	1,00	196 800	0,95		
Autres réserves	5 026 285	25,51	4 626 656	22,39	399 629	8,64
10680000 Autres réserves	5 026 285	25,51	4 626 656	22,39	399 629	8,64
Report à nouveau	419 459	2,13	419 459	2,03		
11000000 Report à nouveau	419 459	2,13	419 459	2,03		
Résultat de l'exercice	(47 790)	-0,24	399 629	1,93	(447 419)	-111,96
Provisions réglementées	617 218	3,13	493 710	2,39	123 508	25,02
14500000 Amortissements Dérogatoires	(2 581)	-0,01	(1 090)	-0,01	(1 490)	-136,67
14510000 Amort dérog. frais achat titre	619 798	3,15	494 800	2,39	124 998	25,26
II - Total des autres fonds propres	23 650	0,12	414 916	2,01	(391 266)	-94,30
Droits du concédant	23 650	0,12	414 916	2,01	(391 266)	-94,30
22950000 Mises en concession MONDAVEZAN	23 650	0,12	38 540	0,19	(14 890)	-38,64
22951000 Mises en concession LABASTIDET			376 376	1,82	(376 376)	-100,00
III - Total des provisions						
IV - Total des dettes	9 588 978	48,67	10 234 205	49,53	(645 227)	-6,30
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 045 708	35,76	7 585 551	36,71	(539 843)	-7,12
16884200 Intérêts Courus s/Emprunts			16 226	0,08	(16 226)	-100,00
16400140 Prêt 161978 CA LABASTIDETTE 600 K_	264 310	1,34	298 769	1,45	(34 459)	-11,53
16400190 EMPRUNT 8000 KE CIC	6 761 191	34,32	7 242 415	35,05	(481 224)	-6,64
16482000 Int.courus / emp.êts crédit	15 134	0,08			15 134	
51240000 CIC SUD OUEST			22 932	0,11	(22 932)	-100,00
51810000 Intérêts courus à payer	4 848	0,02	4 848	0,02		
51980000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	225		361		(135)	-37,57
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	58 579	0,30	58 579	0,28		
41910000 Clts-Avces acptes reçus/cdes	58 579	0,30	58 579	0,28		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 048 275	10,40	1 738 154	8,41	310 121	17,84
040C Collectif fournisseurs créditeurs	3 781	0,02	7 728	0,04	(3 947)	-51,08
040C 100000 Collectif Fournisseurs	1 263 686	6,41	1 108 318	5,36	155 368	14,02
40810000 Fourn. Fact. Non Parvenues	780 808	3,96	622 108	3,01	158 700	25,51
Dettes fiscales et sociales	18 385	0,09	16 265	0,08	2 120	13,04
42100000 Personnel Rémunérations dues	404		233		171	73,15
42820000 Dettes prov pour congés	8 638	0,04	4 764	0,02	3 874	81,33
42860200 G. MURO débours entreprise	78		191		(113)	-59,12
43110000 Urssaf	1 686	0,01	1 681	0,01	5	0,32
43730000 AG2R REUNICA	1 273	0,01	1 401	0,01	(128)	-9,14
43772000 AXA SANTE Mutuelle	281		272		9	3,30
43820000 Charges sociales sur congés	2 912	0,01	2 399	0,01	513	21,39

Détail du Passif

		01/01/2025	12	01/01/2024	12		
		31/12/2025	mois	31/12/2024	mois	Variations	%
44210000	PRELEVEMENT A LA SOURCE	42		37		5	13,89
44571200	TVA collectée 20.00 %	2 207	0,01	4 422	0,02	(2 215)	-50,10
44587000	TVA SUR FACT. A ETABLIR	277		277			
44860000	Etat : Charges à payer	587		588		(1)	-0,21
Autres dettes		418 032	2,12	835 656	4,04	(417 625)	-49,98
41980000	CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	5 957	0,03	5 957	0,03		
45111000	SEGG Cpte Groupe	4 923	0,02			4 923	
45114000	ST AVENTIN Cpte Groupe	407 151	2,07	829 699	4,02	(422 548)	-50,93
TOTAL GENERAL DU PASSIF		19 701 091	100,00	20 661 866	100,00	(960 775)	-4,65

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	602 304	109,25	883 873	106,64	(281 569)	-31,86
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens	545 171	98,89	816 179	98,47	(271 009)	-33,20
Production vendue Biens FRANCE	545 171	98,89	816 179	98,47	(271 009)	-33,20
70100300 Vente électricité HYDROSPOT LABASTIDE	307 887	55,85	403 251	48,65	(95 364)	-23,65
70100301 Vente GC LABASTIDETTE	17 105	3,10	32 470	3,92	(15 365)	-47,32
70100302 Vente GO LABASTIDETTE	17 105	3,10	22 482	2,71	(5 377)	-23,92
70100310 Vente électricité HYDROSPOT MONDAVE	182 767	33,15	315 012	38,01	(132 245)	-41,98
70100320 Vente GC MONDAVEZAN	10 154	1,84	25 377	3,06	(15 223)	-59,99
70100330 Vente GO MONDAVEZAN	10 154	1,84	17 588	2,12	(7 435)	-42,27
Production vendue Services + Travaux	6 146	1,11	12 671	1,53	(6 525)	-51,49
Production vendue Services FRANCE	6 146	1,11	12 671	1,53	(6 525)	-51,49
70600000 Prestations de Services	6 146	1,11	12 671	1,53	(6 525)	-51,49
Montant net du chiffre d'affaires	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
Reprises sur amts, dépréciations et provisions			3 374	0,41	(3 374)	-100,00
79124000 Transfert Charges (social)			3 374	0,41	(3 374)	-100,00
Pdts des cessions immo incorp. corp.	4 200	0,76			4 200	
75720000 Produits cessions éléments actifs	4 200	0,76			4 200	
Autres produits d'exploitation	46 787	8,49	51 649	6,23	(4 862)	-9,41
75800000 Produits Div. Gestion Courante	9		99	0,01	(90)	-90,69
75810000 AMORTISSEMENT CADUCITE	46 778	8,48	51 550	6,22	(4 772)	-9,26
Total des charges d'exploitation	771 752	139,98	794 494	95,85	(22 742)	-2,86
Autres achats et charges externes	321 889	58,39	405 165	48,88	(83 276)	-20,55
60610000 Eau, Electricité	4 897	0,89	3 782	0,46	1 115	29,49
60611000 Carburant	1 320	0,24	1 712	0,21	(393)	-22,92
60613000 Charges voiture électrique	1 519	0,28	980	0,12	540	55,11
60630000 Fournitures d'entretien et equi	1 106	0,20	1 872	0,23	(766)	-40,93
61100000 Sous-traitance Générale	1 680	0,30	3 030	0,37	(1 350)	-44,55
61110000 PRESTATIONS ADM-FIN-CPTBLE	78 000	14,15	77 849	9,39	151	0,19
61130000 PRESTATIONS TECHNIQUES	1 264	0,23	6 208	0,75	(4 944)	-79,64
61150000 Maintenance d'exploitation	38 920	7,06	75 589	9,12	(36 669)	-48,51
61222000 CREDIT BAIL ID4 F.ICHARD	1 917	0,35	7 667	0,92	(5 750)	-75,00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 870	0,52	1 440	0,17	1 430	99,31
61530000 Verifications & controles			48	0,01	(48)	-100,00
61540000 Entretien et rep. vehicules	487	0,09	3 584	0,43	(3 097)	-86,41
61550000 Entretien et rep. materiel	52 895	9,59	50 609	6,11	2 285	4,52
61560000 MAINTENANCE	850	0,15	850	0,10		
61570000 Entretien extérieurs			7 000	0,84	(7 000)	-100,00
61600000 Primes d'Assurance	21 464	3,89	21 713	2,62	(249)	-1,15
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	5 588	1,01	27 005	3,26	(21 417)	-79,31
62260000 Honoraires	50 660	9,19	68 350	8,25	(17 690)	-25,88
62261000 Honoraires divers	13 089	2,37	9 903	1,19	3 186	32,17
62270000 Frais d'actes et contentieux	4 185	0,76	3 675	0,44	510	13,87
62280000 Rémun. interm. et honoraires	2 270	0,41	1 585	0,19	685	43,20
62380000 DONS, PARTENARIAT ...			1 000	0,12	(1 000)	-100,00
62510000 Voyages et déplacements	4 403	0,80	3 516	0,42	887	25,22
62610000 Telecom	3 230	0,59	3 216	0,39	14	0,43

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
62700000	Services Bancaires	16 322	2,96	9 898	1,19	6 425	64,91
62710000	Services Titres & Financier	8 131	1,47	8 330	1,01	(199)	-2,39
62810000	Divers Cotisations	2 823	0,51	2 754	0,33	69	2,50
62820000	Prestations Domiciliation	2 000	0,36	2 000	0,24		
Impôts, taxes et versements assimilés		8 654	1,57	17 141	2,07	(8 487)	-49,51
63120000	Taxe d'Apprentissage	350	0,06	359	0,04	(9)	-2,54
63330000	Participation formation professionnelle	283	0,05	291	0,04	(7)	-2,54
63513000	Taxe Habitation	815	0,15	776	0,09	39	5,03
63516000	CFE	906	0,16	5 810	0,70	(4 905)	-84,41
63516300	IFER	696	0,13	4 475	0,54	(3 780)	-84,46
63522000	Taxes Foncières	5 605	1,02	5 418	0,65	187	3,45
63780000	Impôts, taxes, verst assim.			12		(12)	-100,00
Salaires		57 439	10,42	54 874	6,62	2 565	4,67
64110000	Remunerations du personnel	51 245	9,30	52 818	6,37	(1 572)	-2,98
64120000	Conges payés	4 103	0,74	856	0,10	3 248	379,44
64140000	IJ nettes	890	0,16			890	
64141000	Frais Professionnels	1 200	0,22	1 200	0,14		
Cotisations sociales		13 856	2,51	17 112	2,06	(3 255)	-19,02
64510000	URSSAF	12 337	2,24	12 630	1,52	(292)	-2,32
64530000	Retraite ARRCO	3 144	0,57	3 240	0,39	(97)	-2,98
64572000	Prevoyance Sante NC	563	0,10	545	0,07	18	3,30
64580000	Charges s/ C.P	513	0,09	487	0,06	26	5,35
64750000	Médecine du travail	210	0,04	210	0,03		
64900000	REMBOURSEMENT CHARGES DE PERSON	(2 910)	-0,53			(2 910)	
Dotations aux amortissements		61 201	11,10	72 857	8,79	(11 655)	-16,00
68112000	Dot amort. et provisions	61 201	11,10	72 857	8,79	(11 655)	-16,00
Valeurs comptables immos incorp. corp. cédées		77 689	14,09			77 689	
65720000	VNC des immobilisations corporelles et inco	77 689	14,09			77 689	
Autres charges		231 023	41,90	227 346	27,43	3 677	1,62
65100000	Redevances	227 678	41,30	225 405	27,19	2 272	1,01
65110000	Redevances ERDF	3 292	0,60	1 779	0,21	1 513	85,04
65800000	Charges Div. Gestion Courante	8		161	0,02	(153)	-95,01
65820000	Pénalités et autres charges	45	0,01			45	
Résultat d'exploitation		(169 447)	-30,74	89 380	10,78	(258 827)	-289,58
Total des produits financiers		469 264	85,12	521 511	62,92	(52 247)	-10,02
Produits financiers de participations		300 000	54,42	325 954	39,33	(25 954)	-7,96
76110000	Produits de Participation	300 000	54,42	325 954	39,33	(25 954)	-7,96
Autres intérêts et produits assimilés		169 264	30,70	195 557	23,59	(26 294)	-13,45
76300000	Décompte Intérêts CC	169 251	30,70	191 836	23,14	(22 585)	-11,77
76800000	Autres Produits Financiers	13		3 721	0,45	(3 708)	-99,66
Total des charges financières		382 590	69,40	428 643	51,72	(46 053)	-10,74
Intérêts et charges assimilées		382 590	69,40	428 643	51,72	(46 053)	-10,74
66110000	Intérêts s/emprunts	356 934	64,74	395 472	47,71	(38 538)	-9,74
66116000	Intérêts courus non échus	(1 092)	-0,20	(1 330)	-0,16	239	17,94

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
66150000	Intérêts des comptes courants	26 715	4,85	34 501	4,16	(7 786)	-22,57
66160000	INTERETS DEBITEURS	4				4	
66180000	INTERETS DE RETARD	29	0,01			29	
Résultat financier		86 673	15,72	92 868	11,20	(6 195)	-6,67
Résultat courant avant impôts		(82 774)	-15,01	182 248	21,99	(265 022)	-145,42
Produits exceptionnels		96 907	17,58	189 180	22,82	(92 273)	-48,78
Produits exceptionnels		96 907	17,58	189 180	22,82	(92 273)	-48,78
77180000	Prod.except./oper.gestion			187 992	22,68	(187 992)	-100,00
77258000	Autres Pdts sur ex antérieurs	1 402	0,25			1 402	
77800000	Autres produits exceptionnels	94 015	17,05			94 015	
78725000	REPRISE AMORT DEROG	1 490	0,27	1 188	0,14	302	25,39
Charges exceptionnelles		129 880	23,56	125 124	15,10	4 756	3,80
Charges exceptionnelles		129 880	23,56	125 124	15,10	4 756	3,80
67200000	Chrges excep. / ex. antérieur	4 447	0,81	126	0,02	4 321	N/S
67800000	Autres charges exceptionnelles	435	0,08			435	
68725000	Dotation amort. dérogatoire	124 998	22,67	124 998	15,08		
Résultat exceptionnel		(32 973)	-5,98	64 056	7,73	(97 029)	-151,48
Impôts sur les bénéfices		(67 957)	-12,33	(153 325)	-18,50	85 368	55,68
69890000	I S pdt intégration fiscale	(67 957)	-12,33	(153 325)	-18,50	85 368	55,68
Résultat de l'exercice		(47 790)	-8,67	399 629	48,21	(447 419)	-111,96

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
MARGES (Commerciale + Production)	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
- Achats non stockés (c)	8 842	1,60	8 346	1,01	496	5,95
- Autres charges externes (c)	313 047	56,78	396 819	47,88	(83 772)	-21,11
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	321 889	58,39	405 165	48,88	(83 276)	-20,55
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	229 428	41,61	423 685	51,12	(194 258)	-45,85
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations	633	0,11	650	0,08	(17)	-2,54
- Autres impôts et taxes	8 021	1,45	16 491	1,99	(8 470)	-51,36
- Salaires	57 439	10,42	54 874	6,62	2 565	4,67
- Cotisations sociales	13 856	2,51	17 112	2,06	(3 255)	-19,02
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	149 479	27,11	334 559	40,36	(185 081)	-55,32
+ Reprises sur amortissements et provisions			3 374	0,41	(3 374)	-100,00
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.	4 200	0,76			4 200	
+ Autres produits d'exploitation	46 787	8,49	51 649	6,23	(4 862)	-9,41
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	61 201	11,10	72 857	8,79	(11 655)	-16,00
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées	77 689	14,09			77 689	
- Autres charges de gestion courante	231 023	41,90	227 346	27,43	3 677	1,62
RÉSULTAT EXPLOITATION	(169 447)	-30,74	89 380	10,78	(258 827)	-289,58
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	469 264	85,12	521 511	62,92	(52 247)	-10,02
- Charges financières	382 590	69,40	428 643	51,72	(46 053)	-10,74
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(82 774)	-15,01	182 248	21,99	(265 022)	-145,42
Produits exceptionnels	96 907	17,58	189 180	22,82	(92 273)	-48,78
- Charges exceptionnelles	129 880	23,56	125 124	15,10	4 756	3,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(32 973)	-5,98	64 056	7,73	(97 029)	-151,48
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(67 957)	-12,33	(153 325)	-18,50	85 368	55,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(47 790)	-8,67	399 629	48,21	(447 419)	-111,96

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Production de l'exercice + Ventes de marchandises	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
Marge commerciale						
Production vendue Biens	545 171	98,89	816 179	98,47	(271 009)	-33,20
70100300 Vente électricité HYDROSPOT LABASTIDE	307 887	55,85	403 251	48,65	(95 364)	-23,65
70100301 Vente GC LABASTIDETTE	17 105	3,10	32 470	3,92	(15 365)	-47,32
70100302 Vente GO LABASTIDETTE	17 105	3,10	22 482	2,71	(5 377)	-23,92
70100310 Vente électricité HYDROSPOT MONDAVE	182 767	33,15	315 012	38,01	(132 245)	-41,98
70100320 Vente GC MONDAVEZAN	10 154	1,84	25 377	3,06	(15 223)	-59,99
70100330 Vente GO MONDAVEZAN	10 154	1,84	17 588	2,12	(7 435)	-42,27
Production vendue Services	6 146	1,11	12 671	1,53	(6 525)	-51,49
70600000 Prestations de Services	6 146	1,11	12 671	1,53	(6 525)	-51,49
Production de l'exercice	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
Marge brute de production	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
MARGES (Commerciale + Production)	551 317	100,00	828 851	100,00	(277 534)	-33,48
Achats non stockés matières et fournitures	8 842	1,60	8 346	1,01	496	5,95
60610000 Eau, Electricité	4 897	0,89	3 782	0,46	1 115	29,49
60611000 Carburant	1 320	0,24	1 712	0,21	(393)	-22,92
60613000 Charges voiture électrique	1 519	0,28	980	0,12	540	55,11
60630000 Fournitures d'entretien & equi	1 106	0,20	1 872	0,23	(766)	-40,93
Autres charges externes	313 047	56,78	396 819	47,88	(83 772)	-21,11
61100000 Sous-traitance Générale	1 680	0,30	3 030	0,37	(1 350)	-44,55
61110000 PRESTATIONS ADM-FIN-CPTBLE	78 000	14,15	77 849	9,39	151	0,19
61130000 PRESTATIONS TECHNIQUES	1 264	0,23	6 208	0,75	(4 944)	-79,64
61150000 Maintenance d'exploitation	38 920	7,06	75 589	9,12	(36 669)	-48,51
61222000 CREDIT BAIL ID4 F.ICHARD	1 917	0,35	7 667	0,92	(5 750)	-75,00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 870	0,52	1 440	0,17	1 430	99,31
61530000 Verifications & controles			48	0,01	(48)	-100,00
61540000 Entretien et rep. vehicules	487	0,09	3 584	0,43	(3 097)	-86,41
61550000 Entretien et rep. materiel	52 895	9,59	50 609	6,11	2 285	4,52
61560000 MAINTENANCE	850	0,15	850	0,10		
61570000 Entretien extérieurs			7 000	0,84	(7 000)	-100,00
61600000 Primes d'Assurance	21 464	3,89	21 713	2,62	(249)	-1,15
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	5 588	1,01	27 005	3,26	(21 417)	-79,31
62260000 Honoraires	50 660	9,19	68 350	8,25	(17 690)	-25,88
62261000 Honoraires divers	13 089	2,37	9 903	1,19	3 186	32,17
62270000 Frais d'actes et contentieux	4 185	0,76	3 675	0,44	510	13,87
62280000 Rémun. interm. et honoraires	2 270	0,41	1 585	0,19	685	43,20
62380000 DONS, PARTENARIAT ...			1 000	0,12	(1 000)	-100,00
62510000 Voyages et déplacements	4 403	0,80	3 516	0,42	887	25,22
62610000 Telecom	3 230	0,59	3 216	0,39	14	0,43
62700000 Services Bancaires	16 322	2,96	9 898	1,19	6 425	64,91
62710000 Services Titres & Financier	8 131	1,47	8 330	1,01	(199)	-2,39
62810000 Divers Cotisations	2 823	0,51	2 754	0,33	69	2,50
62820000 Prestations Domiciliation	2 000	0,36	2 000	0,24		
Valeur ajoutée produite	229 428	41,61	423 685	51,12	(194 258)	-45,85
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	633	0,11	650	0,08	(17)	-2,54
63120000 Taxe d'Apprentissage	350	0,06	359	0,04	(9)	-2,54
63330000 Participation formation professionnelle	283	0,05	291	0,04	(7)	-2,54

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés autres	8 021	1,45	16 491	1,99	(8 470)	-51,36
63513000 Taxe Habitation	815	0,15	776	0,09	39	5,03
63516000 CFE	906	0,16	5 810	0,70	(4 905)	-84,41
63516300 IFER	696	0,13	4 475	0,54	(3 780)	-84,46
63522000 Taxes Foncières	5 605	1,02	5 418	0,65	187	3,45
63780000 Impôts, taxes, verst assim.			12		(12)	-100,00
Salaires	57 439	10,42	54 874	6,62	2 565	4,67
64110000 Remunerations du personnel	51 245	9,30	52 818	6,37	(1 572)	-2,98
64120000 Conges payes	4 103	0,74	856	0,10	3 248	379,44
64140000 IJ nettes	890	0,16			890	
64141000 Frais Professionnels	1 200	0,22	1 200	0,14		
Cotisations sociales	13 856	2,51	17 112	2,06	(3 255)	-19,02
64510000 URSSAF	12 337	2,24	12 630	1,52	(292)	-2,32
64530000 Retraite ARRCO	3 144	0,57	3 240	0,39	(97)	-2,98
64572000 Prevoyance Sante NC	563	0,10	545	0,07	18	3,30
64580000 Charges s/ C.P	513	0,09	487	0,06	26	5,35
64750000 Médecine du travail	210	0,04	210	0,03		
64900000 REMBOURSEMENT CHARGES DE PERSON	(2 910)	-0,53			(2 910)	
Excédent brut d'exploitation	149 479	27,11	334 559	40,36	(185 081)	-55,32
Reprises sur provisions			3 374	0,41	(3 374)	-100,00
79124000 Transfert Charges (social)			3 374	0,41	(3 374)	-100,00
Pdts des cessions immo incorp. corp.	4 200	0,76			4 200	
75720000 Produits cessions éléments actifs	4 200	0,76			4 200	
Autres produits d'exploitation	46 787	8,49	51 649	6,23	(4 862)	-9,41
75800000 Produits Div. Gestion Courante	9		99	0,01	(90)	-90,69
75810000 AMORTISSEMENT CADUCITE	46 778	8,48	51 550	6,22	(4 772)	-9,26
Dotations aux amortissements et provisions	61 201	11,10	72 857	8,79	(11 655)	-16,00
68112000 Dot amort. et provisions	61 201	11,10	72 857	8,79	(11 655)	-16,00
Valeurs comptables immos incorp. corp. cédées	77 689	14,09			77 689	
65720000 VNC des immobilisations corporelles et inco	77 689	14,09			77 689	
Autres charges	231 023	41,90	227 346	27,43	3 677	1,62
65100000 Redevances	227 678	41,30	225 405	27,19	2 272	1,01
65110000 Redevances ERDF	3 292	0,60	1 779	0,21	1 513	85,04
65800000 Charges Div. Gestion Courante	8		161	0,02	(153)	-95,01
65820000 Pénalités et autres charges	45	0,01			45	
Résultat d'exploitation	(169 447)	-30,74	89 380	10,78	(258 827)	-289,58
Total des produits financiers	469 264	85,12	521 511	62,92	(52 247)	-10,02
76110000 Produits de Participation	300 000	54,42	325 954	39,33	(25 954)	-7,96
76300000 Décompte Intérêts CC	169 251	30,70	191 836	23,14	(22 585)	-11,77
76800000 Autres Produits Financiers	13		3 721	0,45	(3 708)	-99,66
Total des charges financières	382 590	69,40	428 643	51,72	(46 053)	-10,74
66110000 Intérêts s/emprunts	356 934	64,74	395 472	47,71	(38 538)	-9,74

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
66116000	Intérêts courus non échus	(1 092)	-0,20	(1 330)	-0,16	239	17,94
66150000	Intérêts des comptes courants	26 715	4,85	34 501	4,16	(7 786)	-22,57
66160000	INTERETS DEBITEURS	4				4	
66180000	INTERETS DE RETARD	29	0,01			29	
Résultat courant avant impôts		(82 774)	-15,01	182 248	21,99	(265 022)	-145,42
Produits exceptionnels		96 907	17,58	189 180	22,82	(92 273)	-48,78
77180000	Prod.except./oper.gestion			187 992	22,68	(187 992)	-100,00
77258000	Autres Pdts sur ex antérieurs	1 402	0,25			1 402	
77800000	Autres produits exceptionnels	94 015	17,05			94 015	
78725000	REPRISE AMORT DEROG	1 490	0,27	1 188	0,14	302	25,39
Charges exceptionnelles		129 880	23,56	125 124	15,10	4 756	3,80
67200000	Chrges excep. / ex. antérieur	4 447	0,81	126	0,02	4 321	N/S
67800000	Autres charges exceptionnelles	435	0,08			435	
68725000	Dotation amort. dérogatoire	124 998	22,67	124 998	15,08		
Résultat exceptionnel		(32 973)	-5,98	64 056	7,73	(97 029)	-151,48
Impôts sur les bénéfices		(67 957)	-12,33	(153 325)	-18,50	85 368	55,68
69890000	IS pdt intégration fiscale	(67 957)	-12,33	(153 325)	-18,50	85 368	55,68
Résultat de l'exercice		(47 790)	-8,67	399 629	48,21	(447 419)	-111,96

Etats financiers au 31/12/2025



Dossier Fiscal



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒																	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																								
Désignation de la société								Adresse du siège social																
SA HYDRO-EXPLOITATIONS																								
SIRET 77555459500089																								
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement																
9 avenue Bugeaud																								
75116 PARIS																								
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																								
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																								
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET																
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																								
B ACTIVITÉ																								
Activités exercées				Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐												
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																								
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				0	Bénéfice imposable à 15%					Déficit	412 702									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																								
2. Plus-values																								
PV à long terme imposables à 15%								PV à long terme imposables à 19%								PV exonérées (art. 238 quindecies)								
Autres PV imposables à 19%								PV à long terme imposables à 0%																
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																								
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A				☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies				☐
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A				☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies				☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies				☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies				☐	Autres dispositifs				☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐	Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15%						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐												
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)																								
Base d'imposition								Chiffre d'affaires								Taux d'imposition								
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (notice n°2065-SD)																								
Base d'imposition								Taux d'imposition																
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																								
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																								
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																								
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																								
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																								
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																								
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé				acd							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S												Nom et adresse du conseil :												
Sygnatures				8 Chemin de la terrasse 31500 TOULOUSE																				
				Tél :								Tél :												
Identité du déclarant :																								
Date : Lieu : Paris																								
Qualité et nom du signataire :																								
Signature :				François BARTHE																				
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐	prestataire :											

SA HYDRO-EXPLOITATIONS
31122025

Rembour- sements	8
---------------------	---

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise : 9 avenue Bugeaud			75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *			77555459500089		Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31122024		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		
			Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 031		
		Fonds commercial	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	(1)	26 977	26 977
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	315 474	1 216	4 525
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	712 899	72 844	552 738
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 205	2	178
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		Participations	CS	CT		15 312 542	15 312 542
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		156 825	158 769
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	1 042 608	15 570 407	16 055 729	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			789
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		232 477	154 304
		Autres créances (3)	BZ	CA		3 894 103	4 413 338
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG		3 391	34 428
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		713	3 278
Comptes de régularisation	TO TAL (III)	CJ	CK	4 130 684	4 130 684	4 606 137	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 042 608	19 701 091	20 661 866	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété: *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA HYDRO-EXPLOITATIONS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 968 000.....)		DA	1 968 000	1 968 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 908 491	1 908 491
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	196 800	196 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	5 026 285	4 626 656
	Report à nouveau		DH	419 459	419 459
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(47 790)	399 629
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	617 218	493 710
	TO TAL (I)		DL	10 088 462	10 012 745
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	23 650	414 916	
TO TAL (II)		DO	23 650	414 916	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 045 708	7 585 551
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Instruments financiers à terme		D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	58 579	58 579
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 048 275	1 738 154
	Dettes fiscales et sociales		DY	18 385	16 265
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	418 032	835 656
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	9 588 978	10 234 205	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	19 701 091	20 661 866	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 862 563	3 118 810
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 073	28 141	

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	545 171	FE		FF	545 171	816 179	
		FG	6 146	FH		FI	6 146	12 671	
		FJ	551 317	FK		FL	551 317	828 851	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		3 374	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	4 200		
Autres produits (1) (11)					FQ	46 787	51 649		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	602 304	883 873	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	321 889	405 165	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 654	17 141	
	Salaires et traitements *					FY	57 439	54 874	
	Cotisations sociales (10)					FZ	13 856	17 112	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	61 201	72 857
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
							GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	77 689		
	Autres charges (12)					GE	231 023	227 346	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	771 752	794 494
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(169 447)	89 380	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000	325 954	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	169 264	195 557	
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	469 264	521 511	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	382 590	428 643	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	382 590	428 643	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	86 673	92 868	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(82 774)	182 248	

Désignation de l'entreprise SA HYDRO-EXPLOITATIONS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)			HD	96 907	189 180
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)			HH	129 880	125 124
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(32 973)	64 056
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(67 957)	(153 325)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 168 475	1 594 564
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 216 265	1 194 936
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(47 790)	399 629
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			1G		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 917	7 667
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	230 970	227 185
Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8			
	dont cotisations facultatives Madelin A10				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
exercices antérieurs				4 882	1 402
redevances occupation antérieurs					94 015
amort derogatoire				124 998	1 490
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérie au 31/12/2025

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 031	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	26 976	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	237 055	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP	228 098	KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS	1 812 987	KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	28 265	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	9 727	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 026	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE	4 487	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	2 349 621	LO		LP			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	15 471 310	8V		8W	6 825		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
	TOTAL IV					LQ	15 471 310	LR		LS	6 825		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	17 821 962	ØH		ØJ	6 825		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 031	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	26 976	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	91 258	MB	145 797	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	57 205	MH	170 893	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	1 027 243	MK	785 743	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	25 265	MN	3 000	MO			
		Matériel de transport		IV		MP	2 884	MQ	6 843	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	2 026	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	3 149	MW	1 338	MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG	1 207 004	NH	1 142 617	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		8 769	IØ		ØX		ØY	15 469 367	ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		8 769	I3		NJ		NK	15 469 367	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 207 004	ØL	16 613 015	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 031	PF		PG		PH	1 031					
TOTAL I			RK	1 031	RM		RN		RO	1 031					
Terrains			PI	(1)	PJ		PK		PL	(1)					
Constructions	Sur sol propre	PM	232 517	PN	1 476	PO	89 425	PQ	144 568						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	228 111	PW		PX	57 205	PY	170 906						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 260 248	QA	59 550	QB	606 899	QC	712 899					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	28 265	QE		QF	25 265	QG	3 000						
	Matériel de transport	QH	9 567	QI	160	QJ	2 884	QK	6 843						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 025	QM		QN		QO	2 025						
	Emballages récupérables et divers	QP	4 470	QR	15	QS	3 149	QT	1 337						
	TOTAL II	QU	1 765 203	QV	61 201	QW	784 827	QX	1 041 577						
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	1 766 234	ØP	61 201	ØQ	784 827	ØR	1 042 608					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6	1 186	T7	304	T8		T9	(1 490)
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5	1 186	X6	304	X7		X8	(1 490)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL	124 998				NM					NO			
Total général (I + II + III)		NP	124 998	NQ		NR		NS	1 186	NT	304	NU		NV	(1 490)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	124 998		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	1 490		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	123 508		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	493 710	TM	124 998	TN	1 490	TO	617 218
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	493 710	TS	124 998	TT	1 490	TU	617 218
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	493 710	UB	124 998	UC	1 490	UD	617 218
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF				
			UG		UH				
			UJ	124 998	UK	1 490			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	156 825	UM		UN	156 825		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	232 477		232 477				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	311 077		311 077				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	11 508		11 508				
	Groupe et associés (2)			VC	3 231 444		3 231 444				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	340 074		340 074				
	Charges constatées d'avance			VS	713		713				
TOTAUX			VT	4 284 118	VU	4 127 293	VV	156 825			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 073	5 073							
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	7 040 635	372 799	2 080 703	4 587 133					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 048 275	2 048 275							
Personnel et comptes rattachés		8C	9 120	9 120							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 153	6 153							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 483	2 483							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	629	629							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	412 075	412 075							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 957	5 957							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	9 530 399	2 862 563	2 080 703	4 587 133					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	515 683	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122025	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 45				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN		
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ					
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						Y1				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
TOTAL I										45			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 47 790	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A 3 000)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA 297 000		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB				
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 67 957			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 412 747	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 412 702	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 412 702	

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2025

Libellé	Montant
IS IF	67 957
Totalisation	67 957

Désignation de l'entreprise SA HYDRO-EXPLOITATIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	11 550
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Indemnités de fin de carrière		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS										Néant ☐ *							
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	419 459	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	399 629			ZD	399 629										
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE											
						ZF											
	TOTAL I	ØF	819 087					ZG	419 459								
							ZH	819 087									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
										Exercice N :		Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS												
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	119 864		162 675									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 2 870)				XQ	2 870		1 440									
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	70 204		83 513									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	128 952		157 537									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	321 889		405 165									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW												
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS)				9Z	8 654		17 141									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	8 654		17 141									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	2 069		5 149									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	60 222		81 294									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *				ØB	51 475											
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	4,55 %		5,75 %									
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR	1											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG												
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH												
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		(412 702)	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%		JL							
				Plus-values à 19%	JM			Imputations		JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		(287 751)	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%		JO							
				Plus-values à 19%	JP			Imputations		JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		7	7	5	5	4	5	9	5	0	0	0	8
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ						
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR						
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS																
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	Cf.état 2059A-Détail...	386 871		309 182		77 689	
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	4 200	(73 489)	(73 489)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(73 489)					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées
au 31/12/2025

Totalisation	386 871	309 182	77 689	4 200	(73 489)	(73 489)							

Désignation de l'entreprise : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme					
subies au N - 4 cours des					
dix exercices N - 5 antérieurs					
(montants N - 6 restant à					
déduire à la N - 7 clôture du					
dernier N - 8 exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA HYDRO-EXPLOITATIONS				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel	YP	2			
dont apprentis	YF				
dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	551 317			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
TOTAL 1	OX	551 317			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	46 787			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF				
Variation positive des stocks	OD				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2	OM	46 787			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	ON	8 842			
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	308 260			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	5 605			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	231 023			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	73 489			
TOTAL 3	OJ	627 220			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3			OG	(29 116)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				SA	(29 116)
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	551 317			
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 325 301			
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR				

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 77555459500089

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA HYDRO-EXPLOITATIONS

ADRESSE (voie) 9 avenue Bugeaud

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	97 347
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	97 347

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination POTAMOS
N° SIREN (si société établie en France) 840366108 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 97 347
Adresse : N° Voie C/O Société Opportunité
Code postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET

77555459500089

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA HYDRO-EXPLOITATIONS

ADRESSE (voie) 9 avenue Bugeaud

CODE POSTAL

75116

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUYENNE ET DE GAS COGNE

N° SIREN (si société établie en France) 725750384

% de détention

100,00

Adresse : N° 9 Voie AVENUE BUGEAUD

Code postal 75116

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN

N° SIREN (si société établie en France) 312365950

% de détention

100,00

Adresse : N° 9 Voie AVENUE BUGEAUD

Code postal 75116

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE

N° SIREN (si société établie en France) 883633166

% de détention

100,00

Adresse : N° 9 Voie AVENUE BUGEAUD

Code postal 75116

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CERBERE

N° SIREN (si société établie en France) 515780567

% de détention

44,97

Adresse : N° 9 Voie AVENUE BUGEAUD

Code postal 75116

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RATIE CLAMAGIRAND

N° SIREN (si société établie en France) 660800681

% de détention

57,45

Adresse : N° 57 Voie ALLEE DU RAMIER

Code postal 31190

Commune AUTERIVE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FINANCIERE CLAMAGIRAND

N° SIREN (si société établie en France) 423826551

% de détention

100,00

Adresse : N° 57 Voie ALLEE DU RAMIER

Code postal 31190

Commune AUTERIVE

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET : 7 7 5 5 5 4 5 9 5 0 0 0 8 9

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

Néant ☐ *

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	45
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	45

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	364 957
Plus-values nettes à long terme	EY	
	E6	
	EZ	
	E7	
	E8	
	I9	

III - RESULTAT FISCAL

	TOTAL II	F1	412 747
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	412 702
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	412 702

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	304 313
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5 bis		)	M5 ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	304 313
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	412 702
Total des déficits restant à reporter					H9	717 015

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2058 ER 2026

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

75775 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☐

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions					
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	412 702					
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD								
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE						
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG						
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ						
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL								
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN						
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV						
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP								
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS						
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT								
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU								
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW						
TOTAL	CX		CY	412 702					
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)		CZ	DA	412 702					
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Cessions d'immobilisations							
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions				
		Taux de 19% (3)		Taux de 15%	Taux de 0%		Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9	C1		A1		C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4	C5		A2		C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8	C9		A3		DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ	DY		A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1	D2		A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5	D6		A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9	EA		A7		EB	EC
SOUS-TOTAL	BS		ED	EE		A8		EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR					A9			
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %			B7					B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%				B5					B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %									
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)				B3					

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION
DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☒

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

A - RESULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BENEFICE (2) FK - FL				FM		FN	
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)			F6	GG	F7	F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3	
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19%	GE			GJ			
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15%		E8			E6		
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0%			E7			E5	

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET : 77555459500089

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP

146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(412 702)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	(412 702)

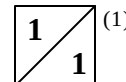
(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SA HYDRO-EXPLOITATIONS		
SIREN de la société mère :	775554595		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SA HYDRO-EXPLOITATIONS		
SIREN de la société intégrée :	775554595		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP 146 AVENUE DE MALAKOFF 75775 PARIS CEDEX 16		
Exercice ouvert le : 01012025	clos le : 31122025		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice



(1)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DE SUIVI DES DEFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SA HYDRO-EXPLOITATIONS

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01012025

clos le : 31122025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	875 540
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058RG) *	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	875 540
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	584 751
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	1 460 291

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2058 ER 2026

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère



(Résultat d'ensemble)

75775 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☐

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	271 828		CB	856 579
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).				CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH			CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW	
TOTAL	CX	271 828		CY	856 579
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)		CZ		DA	584 751

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
	Taux de 19% (3)		Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19% (3)		Taux de 15%		Taux de 0%	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS-TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION
DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☒

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)



A - RESULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions						
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB						
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019				FD		FE						
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ						
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH						
TOTAL				FK		FL						
BENEFICE (2) FK - FL				FM		FN						
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME				Cessions d'immobilisations								
				Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions					
				Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %			
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19%	GE						GJ					
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15%			E8						E6			
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0%					E7						E5	

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

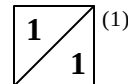
Egalité

Fraternité

N° 2058 PAP2026

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES A DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis
au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

Dénomination de la société mère :	SA HYDRO-EXPLOITATIONS		
SIREN de la société mère :	775554595		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SA HYDRO-EXPLOITATIONS		
SIREN de la société intégrée :	775554595		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP 146 AVENUE DE MALAKOFF 75775 PARIS CEDEX 16		
Exercice ouvert le : 01012025	clos le : 31122025		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE ENTRE SOCIETES DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA HYDRO-EXPLOITATIONS												
SIREN de la société mère :	7	7	5	5	5	4	5	9	5				
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP 146 AVENUE DE MALAKOFF 75775 PARIS CEDEX 16												
Exercice ouvert le : 01012025	clos le : 31122025												

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE
A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTEES OU DEDUITES

Bien NO	Propriétaires successifs NP	Valeur d'origine NQ	Amortissements déduits NR	Suppléments d'amortissements NS	Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019	
					Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐

Plus ou moins values non encore imposées ⁴ NT									
Plus-values				Moins-values				Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %		
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐

1 Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n°250.

2 Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe

3 Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

4 Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET : 77555459500089

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP

146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☐

I - RESULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV		3 410 041
Plus-values à 19% (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ		
Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019	HI		
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B- 6ème alinéa)	HA		
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF		
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ		
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %	HM		
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)	HJ		
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	
	Déficit	HC	584 751
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD		
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble	HN		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	HE		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *	HG		
RESULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	
	Déficit	HL	584 751

II - PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE					
	19 %		15 %		0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCES NON RETENUS POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 1992 ET AVANT LE 1^{er} JANVIER 2019



(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET : 77555459500089

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
 la déclaration de résultats : SIE PARIS 16^{EME} ARRONDISSEMENT DAUP
 146 AVENUE DE MALAKOFF

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

Néant * ☐

Dénomination des sociétés	Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
	Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
			déductibles (3)	non déductibles (1)	
1	2	3	4	5	6
AUTR HYDRO-EXPLOITATIONS					
SA à conseil d'administration (s.a.i.)					
AUTR SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE					
SAS, Sté par actions simplifiée					
AUTR SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUY					
SAS, Sté par actions simplifiée					
AUTR SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAM					
SAS, Sté par actions simplifiée					
SAS RATIE CLAMAGIRAND					
SAS, Sté par actions simplifiée					
SAS FINANCIERE CLAMAGIRAND					
SAS, Sté par actions simplifiée					
TOTAL					

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
 (2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
 (3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
 (4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
 (5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.
 Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
 (6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.
 Dans ce cas, il convient :
 - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
 - de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
 Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2058 TS 2026

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

TABLEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT
ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE
A RETENIR POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE



(1)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA HYDRO-EXPLOITATIONS

N° SIRET : 7 7 5 5 5 4 5 9 5 0 0 0 8 9

SIE PARIS 16EME ARRONDISSEMENT DAUP
146 AVENUE DE MALAKOFF

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

75775 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01012025

clos le : 31122025

Si un tableau n° 2058 ES est souscrit, cocher la case ☐

Nombre de sociétés intégrées

BD 6

Néant * ☐

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice	Déficit	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI)	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas)	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas)	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas)
	AC	AD	AK	AF	AE	EL
AUTR HYDRO-EXPLOITATIONS						
7 7 5 5 5 4 5 9 5 0 0 0 8 9		412 702				
AUTR SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE						
3 1 2 3 6 5 9 5 0 0 0 0 5 3	163 325					
AUTR SOCIETE D'ELECTRICITE DE						
7 2 5 7 5 0 3 8 4 0 0 0 8 5	108 503					
AUTR SOCIETE D'ELECTRICITE DE						
8 8 3 6 3 3 1 6 6 0 0 0 1 1		95 060				
SAS RATIE CLAMAGIRAND						
6 6 0 8 0 0 6 8 1 0 0 0 1 8		331 570				
SAS FINANCIERE CLAMAGIRAND						
4 2 3 8 2 6 5 5 1 0 0 0 1 6		17 247				
SOUS-TOTAL	BE 271 828	BF 856 579				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	BB 584 751				
Autres plus-values à 19% (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (Total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires.
Dans ce cas, il convient :- de numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux n° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC, BG.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE
D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : SA HYDRO-EXPLOITATIONS

N° SIRET de la société mère : 77555459500089

Exercice ouvert le : 01012025

clos le : 31122025

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	775554595	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	HYDRO-EXPLOITATIONS					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					
Siren	312365950	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE SA					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE
D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : SA HYDRO-EXPLOITATIONS

N° SIRET de la société mère : 77555459500089

Exercice ouvert le : 01012025

clos le : 31122025

IA - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	725750384	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUYEN					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					
Siren	883633166	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPA					
Adresse	9 avenue de Bugeaud C/O Opportunités					
	75116 PARIS FRANCE					

IB - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

2029-B-SD

(2026)

LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET de la société mère : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01012025**

clos le : **31122025**

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	660800681	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	RATIE CLAMAGIRAND					
Adresse	Parc Futuropôle					
	31800 ST GAUDENS FRANCE					
Siren	423826551	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	FINANCIERE CLAMAGIRAND					
Adresse	57 allée du Ramier					
	31190 AUTERIVE FRANCE					

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)

2029-B-bis-SD
(2026)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**
N° SIRET de la société mère : **77555459500089** Exercice ouvert le : **01/01/2026** clos le : **31/12/2026**

IA - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	775554595	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	HYDRO-EXPLOITATIONS					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					
Siren	312365950	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE SA					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					

IB - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Impôt étranger équivalent à l'IS auquel la société est soumise	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
						Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							

II A - Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)

2029-B-bis-SD
(2026)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET de la société mère : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01/01/2026**

clos le : **31/12/2026**

IA - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	725750384	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUYEN					
Adresse	9 avenue Bugeaud					
	75116 PARIS FRANCE					
Siren	883633166	Adresse		NON		
Forme Juridique	AUTR					
Dénomination	SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPA					
Adresse	9 avenue de Bugeaud					
	C/O Opportunités					
	75116 PARIS FRANCE					

IB - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Impôt étranger équivalent à l'IS auquel la société est soumise	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
						Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							

II A - Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)

2029-B-bis-SD
(2026)

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : **SA HYDRO-EXPLOITATIONS**

N° SIRET de la société mère : **77555459500089**

Exercice ouvert le : **01/01/2026**

clos le : **31/12/2026**

IA - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	660800681	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	RATIE CLAMAGIRAND					
Adresse	Parc Futuropôle					
	31800 ST GAUDENS FRANCE					
Siren	423826551	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	FINANCIERE CLAMAGIRAND					
Adresse	57 allée du Ramier					
	31190 AUTERIVE FRANCE					

IB - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Impôt étranger équivalent à l'IS auquel la société est soumise	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
						Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							
Siren		Adresse					
Forme Juridique							
Dénomination							
Adresse							

II A - Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☒	Si PME innovante ☐		
				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐			
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société				Adresse du siège social			
SA HYDRO-EXPLOITATIONS							
SIRET	77555459500089						
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement			
9 avenue Bugeaud							
75116 PARIS							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				SIRET			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
B	ACTIVITÉ						
Activités exercées		Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
						584 751	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2. Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐		Autres dispositifs ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐							
F	CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)						
Base d'imposition		Chiffre d'affaires		Taux d'imposition			
I	CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (notice n°2065-SD)						
Base d'imposition		Taux d'imposition					
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI Si oui, indication du logiciel utilisé			
				acd			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S				Nom et adresse du conseil :			
Sygnatures 8 Chemin de la terrasse 31500 TOULOUSE							
Tél :				Tél :			
Identité du déclarant :							
Date : Lieu : Paris							
Qualité et nom du signataire :							
Signature : François BARTHE							
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :					